



Septembre 2022 à janvier 2023

Le mot du maire

Chers Mulsanaises et Mulsanais,

Lors de la cérémonie des vœux du conseil municipal la liste des travaux effectués dans la commune a été assez fournie, même si elle regroupait 2 années d'activité.

L'an prochain cette liste sera à coup sûr plus brève.

- Les dotations de l'État sont en diminution, non indexées sur l'inflation.
- Le coût des matériaux et des prestations des entreprises augmente en permanence.
- La situation financière de la C.C.B.V.L. est précaire et des mesures drastiques doivent être prises afin que cette situation s'améliore. C'est pourquoi la commune devra, comme les autres, participer au redressement financier de la C.C.B.V.L. selon des modalités en cours de négociation. Ces mesures amputeront notre budget.

Cependant certains travaux sont en cours de réalisation :

- La toiture de la mairie et l'isolation des combles est achevée.
- La rénovation énergétique de l'étage de la mairie et de la salle des sports est en cours.
- La rénovation de l'éclairage public, rue du Parc, rue du Cimetière et à Épiez, reste d'actualité pour l'année 2023.

Tout ceci sera source d'économie d'énergie et permettra d'emmagasiner des Certificats d'Economie d'Énergie.

Sensible à l'évolution climatique et à la poursuite de l'embellissement floral, une cuve enterrée de 10m³ sera mise en place afin de récupérer les eaux pluviales pour assurer l'arrosage des plantes cet été.

Un appel au volontariat pour participer à la vie communale est lancé dans ce bulletin. Merci d'y répondre nombreux.

La solidarité n'est pas oubliée, n'hésitez pas à venir à la mairie en cas de besoin, et pour toute suggestion et/ou critique, la porte est grande ouverte.

Le secrétariat de mairie vous accueille

lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h 30 et 13h à 16h 30

Vous souhaitez rencontrer le maire et/ou un adjoint, prenez rendez-vous



☎ : 02.54.87.34.73
 ✉ : mairie.mulsans@wanadoo.fr
 🌐 : <https://www.mulsans.fr/>



 <p>Référente scolaire ☎ : 06.77.16.48.50</p> <p>Les Portes de l'Emploi à Mer : ☎ : 02.54.81.37.69</p>	 <p>☎ : 06.77.16.46.94 ✉ : franceservices@beaucevaldeloire.fr</p> <p>Tous les 4èmes mardis de 14h à 17h à la mairie de Mulsans , sur rendez-vous</p>		
<p>Val d'eau</p> <p>☎ : 02.54.81.40.84 Astreinte : 06.88.84.05.30</p> <p>Syndicat d'eau potable et d'assainissement</p>	 <p>☎ : 02.54.81.40.80</p> <p>Prendre rendez-vous à la mairie de Mer</p>		
<p>L'assistante sociale</p>  <p>☎ : 02.54.55.82.82</p>	 <p>☎ : 18 ou 112</p>	 <p>☎ : 02.54.81.41.20 ou le 17</p>	 <p>☎ : 15</p>

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter votre Commune s'équipe de **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur [Google PlayStore](#) (Android), [AppStore](#) (Apple) ou [AppGallery](#) (Huawei)





Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur app.panneaupocket.com



100% Anonyme
Gratuit
sans publicité

© PanneauPocket



BIENTÔT 16 ans ! PENSEZ AU RECENSEMENT

CALENDRIER DE VOS DEMARCHES

A 16 ANS	Recensement à la mairie de votre domicile, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille
A partir de 17 ans	Convocation à la Journée Défense Citoyenneté
De 17 ans à 25 ans	Obligation de justifier de sa situation vis-à-vis du service national en présentant le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté.

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- Vos examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...)
- Vos CONCOURS (fonction publique, grandes écoles...)

Ou pour :

- Engagement dans les armées

RAPPEL RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Dans le cadre du recensement de la population, nous vous rappelons que jusqu'au 18 février notre commune est recensée.

Merci de bien vouloir, si cela n'est pas déjà fait, redonner à l'agent recenseur où à la mairie vos formulaires ou de faire la démarche par internet.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de mairie :
tél : 02.54.87.34.73 ou par mail : mairie.mulsans@wanadoo.fr



Recensement de la population 2023

www.le-recensement-et-moi.fr

Compte rendu du Conseil Municipal



Les comptes rendus détaillés sont consultables sur le site www.mulsans.fr

Voici les décisions adoptées par le conseil municipal :

20 septembre 2022

- ✂ *Décision modificative n°3* : Crédits compte travaux de la mare de Bonpuits.
- ✂ *Révision du loyer du logement 1er étage* : 2 rue du Parc.
- ✂ *Poutre de rive* : Travaux d'aménagement du carrefour de la RD 50 et de la route de Bonpuits.
- ✂ *Subvention de l'association du Vieux Mulsans* : Acceptation d'un chèque de subvention pour l'électrification des cloches.
- ✂ *Dénomination de voies* : Dénomination de deux voies à Bonpuits.
- ✂ *Gestion de l'éclairage public sur le territoire de la commune* : modification des horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public.

13 novembre 2022

- ✂ *Dotation de Solidarité Rurale* : Demande de DSR pour la création d'un columbarium.
- ✂ *Répartition de la taxe d'aménagement*: Convention de reversement de la part communale de la taxe d'aménagement au taux de 1% à la C.C.B.V.L.
- ✂ *Décision modificative n°4* : DM pour permettre le financement des travaux de la poutre de rive.
- ✂ *Décision modificative n°5* : Régularisation de la T.V.A. des logements sociaux.

6 décembre 2022

- ✂ *D.E.T.R. 2023* : Demande de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour les travaux d'éclairage public rue du Parc, rue du Cimetière et Epiez.
- ✂ *Poteau d'incendie rue du Parc* : Partage à part égale des frais d'installation du poteau d'incendie avec l'entreprise Créno Bois.
- ✂ *Création d'un emploi temporaire* : Pour les besoins du recensement création d'un emploi temporaire.
- ✂ *Engagement, liquidation et mandatement dans la limite du quart des crédits ouverts.*
- ✂ *Décision modificative n°1 budget lotissement* : Régularisation des centimes de T.V.A.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie du 11 novembre a débuté par le traditionnel dépôt d'une gerbe de fleurs et d'un moment de recueillement au monument aux morts de Mulsans. Ensuite nous avons pris la direction de Villexanton qui était la commune accueillante des trois autres.

Moment intense avec la participation de quelques enfants et de leur maitresse.



VOLONTARIAT

Lors de la cérémonie des vœux du Maire, a été évoqué un recours au volontariat pour participer à quelques activités communales, comme le désherbage du cimetière, des merlons, la réalisation de la boîte à livres. Bien sûr le tout récompensé par une collation partagée. Les volontaires peuvent se faire connaître en mairie. Merci d'avance.



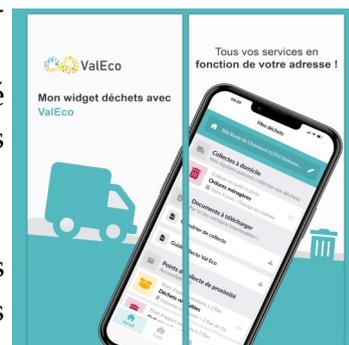
ORDURES MÉNAGÈRES



Depuis bientôt un mois, les nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères sont en place. Merci à toutes et à tous de suivre rigoureusement ce nouveau protocole qui modifie nos habitudes.

Les conteneurs papiers et/ou plastiques ont été retirés par ValEco, seuls persistent les conteneurs pour le verre.

Téléchargez l'application ValEco qui recense les informations utiles au tri, donne les informations pratiques sur les points tri, horaires des déchetteries et établit en fonction de votre adresse, un planning personnalisé de collecte.



Pensez à sortir les bacs la veille

DÉCORATIONS DE NOËL

L'an dernier, nous avons commencé à rajeunir nos illuminations dans les rues de la commune et nous vous avons promis ne pas nous arrêter là ! Mais... le contexte actuel a remis en question nos « idées lumineuses » mais pas notre motivation !!

Après avoir pris la décision en conseil municipal d'éteindre l'éclairage public à 21h30, nous voulions rester dans cette démarche pour Noël mais, sans se priver de décorations !

Nous nous sommes lancés dans la récupération de palettes en remerciant particulièrement Mickaël et Nicolas Guillard et Louis Holt.

Une belle pile de 50 palettes, des scies, du papier de verre, un peu de temps et de l'huile de coude et, ce sont 50 sapins que nous avons pu vous distribuer cette année.

Chacun d'entre vous a ainsi pu œuvrer à l'embellissement de la commune pour les fêtes, un GRAND MERCI à vous tous pour votre implication, vos idées, votre imagination...

La magie de Noël s'est installée pour tout le mois de décembre au cœur de notre village.

Ces décorations seront stockées pour être réutilisées les années suivantes car nous comptons bien poursuivre dans ce sens Et pour cela, nous recherchons des palettes pour réaliser de nouveaux sapins et les distribuer aux habitants qui souhaiteront partager avec nous ce challenge de décoration l'année prochaine !

Bien sûr, n'oublions pas de remercier Philippe pour son implication dans la décoration de notre commune.

Si vous avez des idées pour nous aider à dynamiser notre bourg, n'hésitez pas à venir les partager avec nous

Bénédicte Gautier



Un plus grand panel de photo est visible sur le site internet de la commune, n'hésitez pas à y jeter un coup d'œil !

Les animaux domestiques dont les chiens sont sans nul doute un bienfait pour leurs propriétaires. Il va de soi que des relations privilégiées se tissent entre maître et chien, c'est sans doute pour ces raisons qu'en votre absence vos animaux de compagnie aboient, jappent tout au long de la journée et de la nuit.

Les aboiements ne sont bien sûr pas interdits mais, quand ceux-ci deviennent répétitifs dans la durée et l'intensité, la tranquillité du voisinage peut être atteinte.

Pour le calme de notre commune et les relations de bon voisinage, nous vous remercions d'être vigilants sur les comportements de votre (vos) compagnon(s) à quatre pattes en votre absence.



Aboiement chiens



Bénédicte Gautier

TRAVAUX COMMUNAUX



➤ Les travaux de rénovation énergétique de la mairie sont en bonne voie d'achèvement.

- L'ensemble des murs intérieurs de l'étage a été isolé avec des matériaux biosourcés
- L'éclairage par équipement LED, économe et fonctionnel est réalisé.
- Les radiateurs de dernière génération avec régulation seront bientôt installés.

➤ Prochainement les travaux de la salle des sports débiteront.

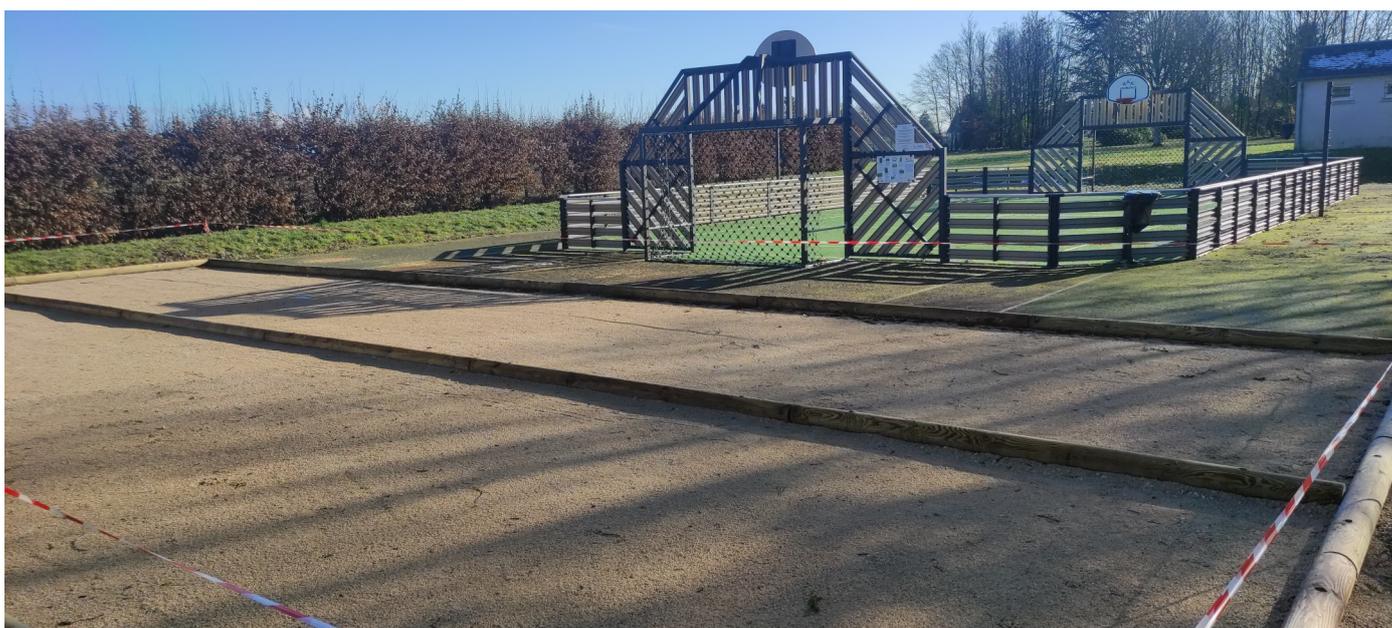
➤ Ainsi nous disposerons de locaux d'archivage mieux aménagés, d'un local pour le comité des fêtes avec à la clé, de substantielles économies d'énergie.

Félicitations à nos entrepreneurs....





➤ Dans le local technique, Philippe et Didier ont aménagé un atelier indépendant pour réaliser dans de bonnes conditions les travaux mécaniques de réparation du matériel communal, et toute autre activité nécessitant un établi et l'utilisation de matériel adapté (soudure, ponçage, travaux du bois etc) acquis l'an passé pour une somme de 5 000 €. Merci à eux deux.



L'aménagement du boulodrome est terminé.

BOÎTES AUX LETTRES CIDEX

Si votre cidex ou vos boîtes aux lettres du cidex sont en mauvais état, merci de le signaler à la mairie en précisant le numéro du cidex ou l'adresse exacte, afin de demander leur changement auprès de la Poste.

LES SENIORS DE MULSANS

L'année 2022 a été assez calme chez «Les Seniors de Mulsans» qui ont pu tenir leur réunion mensuelle à la salle des fêtes, dans des conditions normales, et organiser leur traditionnel repas de Noël..., en oubliant, peu à peu, le confinement, la COVID et leurs petits tracas quotidiens.



À Champigny-en-Beauce

Le président Paul Bouillon et son équipe ont été heureux d'accueillir une bonne trentaine de convives au Palais des L'IS de Champigny-en-Beauce pour le traditionnel repas de Noël de l'association «Les Seniors de Mulsans».

Une fois de plus, nos concitoyens, maîtres des lieux, Isabelle et Sébastien Robert, ont choyé leurs invités, dont Jean-Pierre Arnoux, maire, et Mme, qui ont fort apprécié la qualité des mets et plats servis, de haute facture gastronomique.

Le président a souhaité la bienvenue à tous les présents avant d'adresser une pensée à celles et ceux qui, retenus



chez eux,

n'avaient pu effectuer le pèlerinage de Champigny, sans oublier de remercier la municipalité pour son écoute et le prêt mensuel de la salle des fêtes.

Paul Bouillon adressa, à tous, ses meilleurs vœux et ceux de l'association à tous les membres qui passèrent d'agréables moments de détente, loin des petits ennuis quotidiens hivernaux...



Richard ODE

Assemblée générale du 26 janvier 2023

L'association «Les Seniors de Mulsans» a tenu son assemblée générale annuelle (bilan de l'année 2022 écoulée) le jeudi 26 janvier 2023, à la salle des fêtes de Mulsans, en présence de 24 membres (sur 34 à jour de leur cotisation), plus six pouvoirs émanant de personnes absentes et excusées. Le quorum a été atteint, après signature du bulletin de présence.

Quatre membres absents n'avaient ni donné pouvoir ni expliqué leur non-présence à cette réunion. Aucune décision importante n'a été prise durant cette réunion placée sous la présidence de Paul Bouillon.

La foire à la brocante n'a pu se dérouler normalement à la fin juin dernier, faute de forces vives, et un appel est lancé aux autres structures associatives de Mulsans pour une collaboration active de la part des Seniors de Mulsans, sans prise de responsabilités, mais avec retour proportionnel sur les bénéficiaires éventuellement engrangés.

L'excellence des relations a été rappelée avec la municipalité dirigée par Jean-Pierre Arnoux et des remerciements collectifs leur ont été adressés pour la mise à disposition mensuelle de la salle des fêtes et l'attribution d'une subvention annuelle.

Les comptes financiers laissent apparaître un solde **positif** de 1 038 euros et les cotisations annuelles restent stables à 22 euros/membre.

Aucune initiative n'a été programmée, pour l'instant, pour l'an 2023, hormis le traditionnel repas de Noël à Champigny-en-Beauce qui est maintenu.

Deux nouvelles personnes rejoignent, après cooptation, l'association.

Aucune question n'ayant été soulevée, et comme il n'y a pas, en cette année 2023, renouvellement de membres du bureau, la séance a été levée pour laisser place aux jeux de belote, Scrabble et autres animations. Toujours dans la bonne humeur et la joie de se retrouver, ne serait-ce qu'une fois par mois !

Richard ODE

INFORMATIONS DIVERSES

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ?

La nouvelle application Ma Sécurité vous vient en aide et vous propose une solution personnalisée et la plus adaptée à votre problème.

Une application simple à utiliser qui s'adresse à tous :

© un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 vous permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie. Le militaire répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la mieux adaptée.

© une cartographie des points d'accueil vous est présentée. Celle-ci regroupe leurs coordonnées et horaires d'ouverture et vous offre la possibilité de prendre rendez-vous directement depuis l'application.

© Des fiches conseil de sécurité

© L'accès aux différentes plate-forme (PERCEVAL, THÉSÉE, PRE-PLAINTÉ ...).



Tchat avec un policier ou gendarme près de chez vous

Des **fiches conseils** de sécurité ou de prévention

Un accès au **service de pré-plainte en ligne**

Des **notifications** locales de sécurité

N'attendez plus ! Téléchargez

Ma sécurité
Application grand public



État Civil:

Naissances

PLESSIS Jules 26/09/2022
NOUVELLON Arthur 21/12/2022



A.F.P.E.

Durant L'année 2022 l'Association des Familles et Parents d'Elèves du RPI Maves, La Chapelle St Martin, Mulsans, Villexanton, a réalisé un loto le 2 avril au profit de la coopérative scolaire de la Chapelle St Martin afin de l'aider à financer le séjour à Noirmoutier (du 4 au 8 avril 2022) pour les élèves de CP et CE1. Ce loto a permis d'apporter la somme de 2550€ à la coopérative.

Le dimanche 3 juillet, l'AFPE a organisé la kermesse de l'école pour laquelle les enseignants avec les élèves des classes de maternelles et des élémentaires ont préparé un spectacle autour de chants et de danses. Les enfants ont pu se divertir à travers différents jeux, tels que le chamboule-tout, pêche à la ligne, course en sac et bien d'autres encore. Cette journée s'est clôturée par un repas convivial.

Les dates des prochains événements organisé par l'AFPE seront :

Une bourse aux jouets et puériculture le samedi 3 et dimanche 4 décembre 2022,

Un loto le 18 mars 2023 et un le 19 mars 2023 qui sera dédié aux enfants,

La kermesse le 1^{er} juillet 2023.

Toutes ces initiatives permettront d'aider les coopératives scolaires à financer une partie du cirque qui s'installera durant 2 semaine à Maves au mois de juin 2023.

L'AFPE s'est réuni lors de son assemblée générale le 4 octobre dernier. Les participants à cette réunion ont décidé que les parents et anciens parents d'élèves du RPI pourront être membre de l'association sans apport de cotisations.

Les membres du bureau de l'AFPE sont :

Jessica RAFAEL (Présidente)

Elodie NOUVELLON (Vice-Présidente)

Delphine DRIEU (Secrétaire)

Eric RAFAEL (Trésorier)

Sarah GOUSSAY (Trésorière adjointe) Aurélie LAURILLOT (Contrôleuse de gestion)

Contact AFPE : afpemaveslachapelle@gmail.com / 0679890934

Broc'Ecole bientôt trentenaire !

Lors de son assemblée générale du 27 septembre dernier, le président de Broc'Ecoles Ludovic BOULAND a rappelé que le but de l'association est d'organiser une brocante par an à Maves au profit des coopératives scolaires du Regroupement Pédagogique Inter-communal.



L'argent récolté (provenant des emplacements loués par les exposants et des recettes de la buvette) est entièrement reversé aux trois écoles afin que celles-ci puissent mener à bien leurs projets. Ainsi ce sont 150€/classe qui ont été donnés lors de l'édition de mai 2022.

TOUS LES ENFANTS de Maves, La Chapelle, Mulsans et Villexanton bénéficient donc des retombées de cette journée au cours de laquelle œuvre une poignée de fidèles (parents, anciens parents, enseignants, amis de l'école...).

Les nouveaux venus sont accueillis avec joie et trouvent rapidement leur place car il y a toujours à faire.

La prochaine édition sera celle du 30^{ème} anniversaire de la brocante.

Toute l'équipe est en pleine réflexion pour fêter dignement cette exceptionnelle longévité et pour apporter aux habitants et aux enfants une journée riche en animations et gourmandises.

Veillez donc noter dans vos agendas que :

La 30^{ème} brocante aura lieu le dimanche 14 mai 2023 à Maves

Le stand de la buvette de l'association est louable pour vos réunions de famille.

Sa structure est modulable en 3 m, 6 m ou 9 m. N'hésitez pas à le réserver au prix de 30€ pour le week-end (caution de 150€).

☎ 06-28-05-63-02

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook ( Broc'écoles De Maves)

Cela s'est passé à Mulsans, il y a 60 ans !

En 2022, on a fêté le 60^e anniversaire des Accords d'Evian signés le 18 mars 1962 qui ont mis fin à la guerre d'Algérie. Ces négociations, entamées 13 jours plus tôt en grand secret, sont l'aboutissement de plusieurs contacts et rencontres entre représentants du gouvernement français et représentants du Front de Libération Nationale (FLN), opposés depuis le déclenchement des hostilités le 1^{er} novembre 1954.

Remettons les choses dans leur contexte ! La France a commencé à coloniser l'Algérie à partir de 1830, colonisation qui s'est faite en plusieurs étapes depuis la côte méditerranéenne jusqu'au Sahara conquis en 1902. Cette avancée s'accompagne d'une colonisation de peuplement : les militaires deviennent colons et aménagent le territoire conquis, on incite des gens en France à aller s'y installer, puis venant d'Espagne, de Malte, d'Italie, de Suisse et même d'Allemagne. Peu à peu se dessine une société à deux visages : celui du colon, blanc, qui domine politiquement et socialement, qui possède la terre, qui est mieux payé et mieux soigné, et celui de l'indigène, dominé, méprisé et moins bien payé. La France a mis en place des infrastructures mais les équipements sont insuffisants. Le sang commun versé lors des deux guerres mondiales n'a pas changé les mentalités. Le 8 mai 1945, alors qu'en France on fête la fin de la guerre, des manifestations pour l'indépendance en Algérie virent à l'émeute à Sétif et Guelma, suivies d'une sanglante répression. Neuf ans plus tard, les réformes pour corriger les inégalités n'ont pas eu lieu. Le 1^{er} novembre 1954 (« la Toussaint rouge »), divers attentats commis par le FLN ont lieu en plusieurs endroits du territoire : c'est le début de la guerre. L'Etat décide l'envoi des militaires du contingent à partir des années 1955-1956. Le général de Gaulle, que la guerre d'Algérie a ramené au pouvoir en 1958, est au début favorable à ce que l'Algérie reste française. Puis, sous l'effet des événements et de pressions extérieures, son point de vue s'infléchit jusqu'à parler d'autodétermination de l'Algérie et de pourparlers en vue de la paix.

NOTRE PUBLICITÉ est reçue à l'AGENCE HAYAS dans toutes ses succursales de province, à son siège, 62, rue de Richelieu, Paris, et à l'étranger par toutes ses filiales.

TOURS 4 à 18, rue de la Préfecture Téléphone : 53-67-91 + P A R I S 77, Ch.-Elyées Tél. 57-17 +

LA NOUVELLE REPUBLIQUE
DU CENTRE-OUEST

0,25 NF

18^e ANNEE N° 5.325 LUNDI 19 MARS 1962

MIGRAINES NEURALGIES D'action rapide, un comprimé pour les soulager. essayez. **La Croix Blanche** vous aidera à retrouver votre équilibre.

ABONNEMENTS — 1 an : 65,50 NF — 6 mois : 35 NF — 3 mois : 18 NF — 1 mois : 6,25 NF — Changement d'adresse : 0,50 NF — C.C.P. 41-36-71 PARIS

Signé hier à 17 h. 30 à Évian par la France et le G.P.R.A.

LE CESSEZ-LE-FEU EN ALGERIE entrera en vigueur à midi

Ainsi que la Une de la Nouvelle République de l'époque le montre ci-dessus, ce cessez-le-feu a été signé à 17h30 avec le G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la République algérienne) et entre en vigueur sur l'ensemble du territoire algérien le lundi 19 mars à 12h. Néanmoins, le général de Gaulle tient à ce que le peuple soutienne sa décision et demande en ce sens que ces Accords d'Evian soient confirmés, ratifiés par un référendum en France et en Algérie. La Une de la Nouvelle République du lendemain (extrait ci-dessous) annonce le référendum à venir en France. Celui en Algérie aura lieu le 1^{er} juillet 1962.

RÉFÉRENDUM LE 8 AVRIL
annoncerait aujourd'hui le chef de l'État dans son message au Parlement



En France, à ce référendum, le « oui » l'emporte avec 91,34% des suffrages exprimés, ainsi que le rapporte ci-dessus la Une de la Nouvelle République du lundi 9 avril 1962. Dans le Loir-et-Cher, ce plébiscite atteint 88,57% des suffrages exprimés.

Ainsi que l'extrait ci-contre du même journal le montre, cette adhésion massive de la population française se retrouve localement. Dans le canton de Mer, à Mulsans sur 202 inscrits, il y eut 170 votants et 154 exprimés, parmi lesquels 135 oui et 19 non, soit un « oui » qui l'emporte à hauteur de 87,66% des suffrages exprimés.

En effet, les citoyens faisaient à la fois globalement confiance à la politique du général de Gaulle et souhaitaient voir le retour de leurs proches : pour certains un fils, pour d'autres un mari, un neveu, un frère... De plus, le journal faisait état du climat de violence qui régnait de l'autre côté de la mer Méditerranée : un jour c'était une bombe qui explosait dans une ville d'Algérie, le lendemain c'était une attaque dans un village... Pour beaucoup d'habitants de la métropole, voter « oui » signifiait ne plus vivre dans la peur du décès d'un proche et permettre son retour dans un avenir moins lointain.

Concrètement, la majorité obtenue donnait au gouvernement les pleins pouvoirs pour appliquer les accords d'Evian.

Parallèlement à cela, en Algérie, la vague de violence ne disparaît pas pour autant. Les Français d'Algérie (les « Pieds-Noirs ») commencent à partir en nombre, arrivant dans la métropole qu'ils ne connaissent pas pour beaucoup. L'O.A.S. (Organisation de l'Armée Secrète) qui voulait conserver l'Algérie française,

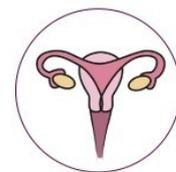
MER	
RESULTATS DU CANTON	
I. 5.308 ; v. 4.161 ; e. 3.882. Oui : 3.462. Non : 420.	
AVARAY. — I. 279 ; v. 216 ; e. 203. Oui : 178. Non : 25.	
CHAPELLE-SAINT-MARTIN. — I. 424 ; v. 332 ; e. 312. Oui : 291. Non : 21.	
COURBOUZON. — I. 209 ; v. 170 ; e. 159. Oui : 151. Non : 8.	
COUR-SUR-LOIRE. — I. 157 ; v. 128 ; e. 123. Oui : 97. Non : 26.	
LESTIOU. — I. 105 ; v. 92 ; e. 86. Oui : 78. Non : 8.	
MAVES. — I. 404 ; v. 309 ; e. 285. Oui : 268. Non : 17.	
MER. — I. 2.257 ; v. 1.754 ; e. 1.622. Oui : 1.456. Non : 166.	
MENARS. — I. 279 ; v. 225 ; e. 215. Oui : 190. Non : 25.	
MULSANS. — I. 202 ; v. 170 ; e. 154. Oui : 135. Non : 19.	
SUEVRES. — I. 838 ; v. 634 ; e. 599. Oui : 499. Non : 100.	
VILLEXANTON. — I. 154 ; v. 131 ; e. 124. Oui : 119. Non : 5.	

poursuit ses attentats afin de saboter ces accords. Des groupes de l'A.L.N. (Armée de Libération Nationale), qui est la branche armée du FLN, s'en prennent à des Pieds-Noirs ou aux Harkis, Algériens ayant combattu aux côtés de l'armée française.

Au total, les Accords d'Evian mettent fin à une guerre qui aura fait entre 250 000 et 400 000 morts du côté algérien, entre 30 000 et 90 000 morts pour les Harkis, environ 28 500 soldats morts du côté français, ainsi que 4 000 à 6 000 civils européens tués et 65 000 blessés.

Benoît Bouvet, professeur d'histoire au collège Pierre de Ronsard de Mer

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



Les cancers du col de l'utérus sont provoqués par des virus de la famille des Papillomavirus humains (HPV). Ces virus se transmettent lors des rapports sexuels, avec ou sans pénétration. Le préservatif ne permet pas de s'en protéger complètement. Dans 9 cas sur 10, le corps élimine de lui-même ces virus. Lorsqu'une infection par les HPV persiste (dans 10% des cas), elle peut entraîner des lésions sur le col de l'utérus qui peuvent, au bout de plusieurs années, évoluer vers un cancer.

**LE TEST DE DÉPISTAGE PERMET DE DÉTECTER LES LÉSIONS CANCÉREUSES,
OU PRÉCANCÉREUSES AVANT QU'ELLES N'ÉVOLUENT EN CANCER**

POUR QUI ?



de **25 à 65** ans

- ▶ Les femmes asymptomatiques
- ▶ y compris les femmes enceintes, ménopausées, vaccinées contre les HPV ou immunodéprimées.

QUAND ?

entre **25 et 29** ans

Test cytologique

2 tests de dépistage à
1 an d'intervalle puis 3 ans après
si les résultats sont normaux

entre **30 et 65** ans

Test HPV

1 test de dépistage tous les
5 ans, 3 ans après le dernier
test cytologique normal

Quel que soit l'âge, le dépistage repose sur l'analyse d'un prélèvement fait au niveau du col de l'utérus (appelé «frottis»), par un professionnel de santé.

COMMENT ?
prendre rdv

Avec un gynécologue
un médecin généraliste
ou une sage-femme

Vous pouvez également prendre rendez-vous dans :

- ▶ un centre de santé,
- ▶ un centre de planification et d'éducation familiale
- ▶ un laboratoire de biologie médicale (une ordonnance de votre médecin sera nécessaire)

90% DES CANCERS DU COL DE L'UTÉRUS POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS GRÂCE AU DÉPISTAGE

Vous êtes une femme de 25 à 65 ans ? Faites-vous dépister. Le test permet de détecter la maladie à un stade précoce et d'augmenter les chances de guérison.

Plus d'infos sur e-cancer.fr ou parlez-en à votre médecin ou sage-femme.

LA VACCINATION CONTRE LES PAPILLOMAVIRUS HUMAINS (HPV)

La vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) est un moyen complémentaire de prévention du cancer du col de l'utérus. Elle est recommandée chez les filles et les garçons âgés de 11 à 14 ans (avec un rattrapage vaccinal possible jusqu'à 19 ans).

La vaccination contre les HPV permet de prévenir les infections génitales à HPV à l'origine d'environ 90% des cancers du col de l'utérus. Les HPV sont également responsables de cancers des voies génitales et de la sphère ORL.

Parlez-en avec votre médecin, sage-femme ou pharmacien.



Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC)
2 boulevard Tonnellé - 37044 TOURS Cedex 9

Secrétariat dépistage du cancer du col de l'utérus : 02.47.47.98.94 / col.cvl@depistage-cancer.fr

Utilisez tous les nombres, une fois seulement, pour résoudre ces calculs.

5	6	7	8	9
---	---	---	---	---

$$14 - \dots = \dots$$

$$2 + \dots = 7$$

$$\dots + 2 = \dots$$

Les réponses dans le prochain bulletin municipal ou disponibles en mairie

2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---

$$20 \div \dots = \dots$$

$$\dots \times \dots = 12$$

$$10 - \dots = \dots$$

Résolvez ces problèmes.

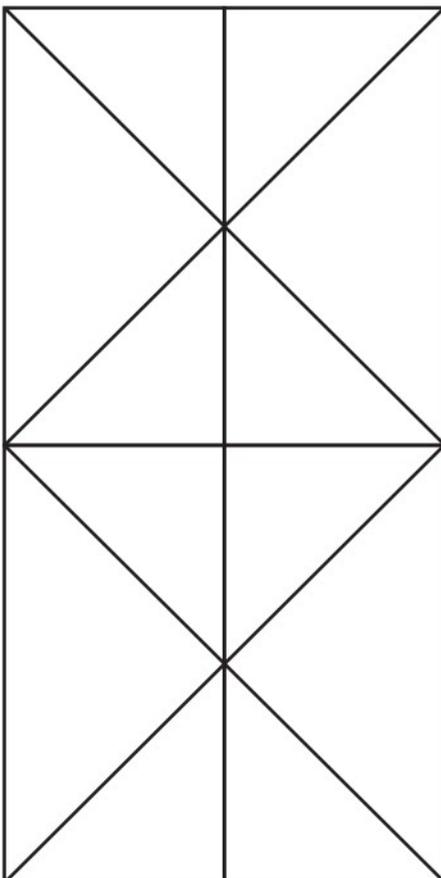
1) 177 personnes sont présentes dans une salle de spectacle pouvant en contenir 223. Combien reste-t-il de places libres dans la salle ?

2) J'ai deux douzaines d'œufs. J'utilise 6 œufs pour faire une omelette, et en cuisinant, j'en fait maladroitement tomber 2 par terre. Le lendemain, je cuisine 2 œufs au plat pour ma tante et 1 œuf à la coque. Combien d'œufs me reste-t-il ?

3) J'achète une enveloppe et un timbre. Je paye 1 euro et 10 centimes en tout. Sachant que le timbre vaut un euro de plus que l'enveloppe, combien coûte le timbre et combien coûte l'enveloppe ?



Combien y a-t-il de triangles dans cette image ?



Réponses bulletin précédent

- 1 A L P E S
- 2 B R U M E
- 3 C H Ê N E
- 4 D I G U E
- 5 E N C R E
- 6 F A B L E

8	2	3	5	9	4	7	1	6
6	9	4	7	8	1	3	2	5
5	7	1	3	6	2	8	9	4
4	6	5	2	3	9	1	7	8
7	3	8	6	1	5	9	4	2
9	1	2	4	7	8	6	5	3
3	4	9	1	5	6	2	8	7
2	8	7	9	4	3	5	6	1
1	5	6	8	2	7	4	3	9

- 1 R A D I O
- 2 E S P A C E
- 3 A I R
- 4 M A R Q E
- 5 L I T
- 6 C A N A R D
- 7 A C C E N T

C A R A M E L